



Réouverture des lieux culturels, la Région propose une expérimentation

jeudi 4 février 2021, par [lpe](#)

Cela fait 11 mois maintenant que le monde de la culture est à l'arrêt, que les lieux et festivals sont empêchés de travailler en raison de l'interdiction des rassemblements (fermeture administrative et couvre-feu). C'est toute une économie présenteielle qui a été sacrifiée : les salles (cinéma, spectacle, exposition), les producteurs, les diffuseurs, les festivals et aussi les artistes, les techniciens, espèrent un signal, mais ce signal ne vient pas !

Si les entrepreneurs culturels (producteurs, diffuseurs, salles et festivals) se réjouissaient des annonces du Président de la République du 24 novembre présentant une tendance beaucoup plus optimiste, avec un retour progressif à une vie déconfinée à partir du 15 décembre... L'annonce du gouvernement le 13 décembre dernier de repousser la réouverture des lieux à janvier et dorénavant mars, a provoqué la colère et l'exaspération des acteurs culturels, et un fort sentiment de manque de considération.

Si le juge des référés du Conseil d'État dans sa décision du 22 décembre 2020 (relative aux multiples référés-libertés déposés par les organisations professionnelles du spectacle et du cinéma) n'a pas suspendu la fermeture des salles, justifiant celle-ci par la récente dégradation du contexte sanitaire et les incertitudes qui pèsent sur son évolution à court terme... ce même juge a déclaré que « la fermeture au public de ces lieux culturels porte une atteinte grave aux libertés, notamment à la liberté d'expression, à la liberté de création artistique, à la liberté d'accès aux œuvres culturelles et la liberté d'entreprendre ». Il n'est pas possible que le débat reste cantonné à la seule question de la date d'ouverture des lieux de diffusion ! Et il n'est pas possible non plus que la protection sanitaire des citoyens se résume à interdire toute vie culturelle.

C'est la raison pour laquelle **la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite proposer un environnement non anxiogène pour relancer l'ensemble des écosystèmes culturels de la région...** C'est le sens de la proposition d'expérimentation que le Conseil régional a d'ores et déjà formulée auprès du Premier Ministre et de la Ministre de la Culture, afin de construire une véritable trajectoire de reprise, et un calendrier propre à chaque typologie de lieux, en concertation avec l'ensemble des professionnels du secteur.

La proposition de la Région ne se résume donc pas à une simple incantation ou revendication d'être territoire d'expérimentation, mais garantit **une méthode co-construite singulière avec l'ensemble des réseaux et fédérations d'acteurs culturels de Nouvelle-Aquitaine, accompagnée par le Conseil scientifique mis en place par Alain Rousset en région et l'appui opérationnel de l'Institut technologique européen des métiers de la musique (ITEMM).**

Par quels moyens ?

Cette proposition d'expérimentation s'appuie sur le partenariat du Conseil régional avec l'ITEMM et

permet de mobiliser l'**outil OPÉRA** (Outil Probabiliste pour l'Évaluation du Risque par Aérosols) développé depuis la rentrée 2020. Ce modèle travaille sur la propagation par aérosols et s'applique bien sur des situations avec usages de masques.

En effet, l'ITEMM développe depuis plusieurs semaines, via son Pôle d'Innovation, ce projet nommé OPÉRA. Il s'agit d'un programme de recherche en vue de la reprise des activités du spectacle vivant dont l'objectif est de nourrir un dialogue robuste et objectif, entre toutes les parties prenantes nécessaires aux décisions de réouverture des lieux. OPÉRA permettra également d'orienter les décisions vers des stratégies locales, spécifiques à chaque configuration de lieux, en vue du meilleur rapport risque/viabilité-faisabilité/localisation.

La proposition de la Région Nouvelle-Aquitaine au gouvernement est donc de conjuguer le modèle OPÉRA avec l'ensemble des mesures et protocoles déjà définis avec les autorités sanitaires, et de mettre alors en place un groupe de travail, en lien avec le conseil scientifique régional, l'ITEMM et les agences et réseaux culturels.

Ce protocole expérimental singulier permettrait :

- d'intégrer le projet OPÉRA avec d'autres propositions telles que la modélisation des flux de personnes, traceurs de dépôts de virus sur points contacts (poignées, interrupteurs...), logistique associée aux configurations (files d'attentes, sièges...), protocoles de désinfection de salles,
- de proposer un regard spécifique sur les espaces de circulation,
- de déterminer des configurations types : nombre de personnes par type de lieux et durées préconisées, espaces et modalités des flux entrants et sortants, présentant par comparaison avec l'actuel, moins de risques.

Deux types d'approches seraient alors développés en lien avec l'ITEMM :

- un premier niveau d'évaluation et de comparaison pour un lot important de salles (au moins 300), par le simulateur,
- un niveau qualitatif, permettant sur un nombre plus réduit de salles (une dizaine de salles sur plusieurs villes test) d'affiner et d'optimiser sur les lieux des villes concernées, les différentes configurations possibles en durée, jauge du public, impacts sur le spectacle, l'accueil, les scénarios de circulation, le tout défini avec d'autres contributeurs du groupe de travail.

OPERA : ce modèle permet d'évaluer, au travers de 30 paramètres, la probabilité de transmission par aérosols, de la Covid-19 auprès de tous les types de population présents dans les lieux culturels et de leurs activités spécifiques (cinéma, spectacle, musée). Certains des 30 paramètres (circulation du virus, port du masque, règlementations VMC renouvellement d'air, jauge des lieux, durée des spectacles...) sont ainsi mis à jour, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, dans le modèle.

Collecte des données techniques et épidémiologiques (en lien avec l'ARS et le Conseil scientifique) : l'autre objectif de ce partenariat Région/ITEMM est de pouvoir travailler avec différentes salles de spectacle, toutes esthétiques confondues, lieux d'accueil du public (salles de répétition, studios, salle de cours...) pour collecter, sur le territoire régional, les caractéristiques techniques nécessaires pour évaluer le risque associé à chaque situation et chaque configuration.

Mise en ligne d'un simulateur de calcul de risque - renforcement des protocoles sanitaires : un simulateur pour les gestionnaires de salles et les décideurs publics, sera ainsi disponible afin que chacun puisse évaluer le risque relatif à la configuration des lieux et de la forme du spectacle. Les opérateurs pourront décider de faire varier des paramètres clés afin de diminuer le risque en accord avec les attentes des pouvoirs publics sanitaires et leurs propres contraintes : durée d'un spectacle, jauge public, stratégie de renouvellement de l'air, espaces et modalités de circulation du public (entracte, espaces conviviaux, entrée/sortie durant le déroulement, camping pour les festivals...).



Des collectivités prêtes à s'engager dans cette expérimentation

Dès son annonce formulée lors des vœux à la presse, cette proposition a reçu un excellent accueil auprès des collectivités et des acteurs culturels qui se sont vite manifestés pour intégrer cette expérimentation : Angoulême, Bordeaux, Libourne, Limoges, Poitiers, Périgueux ou encore les Départements des Landes et de la Haute-Vienne.

« Nous sommes, à Libourne, complètement partants pour être un territoire d'expérimentation pour les arts de la rue ou pour le théâtre » Tiphaine Giry, directrice des affaires culturelles, directrice du Théâtre le Liburnia & Fest'arts

« Suite à la proposition d'Alain Rousset au Ministère de la culture le 11 janvier dernier d'expérimenter des procédures permettant la réouverture des lieux culturels, l'association Jazz360 souhaiterait savoir s'il est possible qu'une petite structure comme la nôtre, bénéficiant de la mise à disposition par la commune de Cénac (Gironde) d'une salle de spectacle d'une jauge de 250 places, puisse participer à l'expérimentation. Nous organisons également des concerts en extérieur sur des espaces publics en partenariat avec les communes de la CdC des Portes de l'Entre-Deux-Mers. » Richard Raducanu, vice-président de Jazz360

« Bonjour, C'est Charles Reverchon-Billot, adjoint à Poitiers.

J'ai lu dans la presse que le Président de la Région allait proposer à la Ministre d'être « région volontaire » pour tester des expérimentations d'ouvertures de lieux culturels. Je trouve que c'est une idée excellente !

Je tenais à vous informer que la ville de Poitiers est entièrement disposée pour s'associer à cette demande d'expérimentation.

La maire de Poitiers peut faire un courrier au Président ou l'appeler si vous semblez cela nécessaire. »

Charles Reverchon-Billot

« Nous sommes partants pour être ville test sur la réouverture des salle de concert et des musées à Périgueux. J'imagine que nous ne sommes pas les seuls, mais nous sommes les plus motivés ! Merci de ton concours » Clément Bijou, directeur de cabinet

1ère Photo : Mathieu Dassieu, directeur du label Baco Music et président de la Fédération nationale des labels et distributeurs indépendants, Eric Correia, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'économie créative, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et Joël Brouch, directeur de l'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine. Crédits Paul Robin - Région Nouvelle-Aquitaine.

2e photo : Crédit Le Petit économiste

A propos de l'ITEMM et d'OPÉRA :

Centre de formation, centre documentaire et technique basé au Mans, l'ITEMM est dédié aux métiers de la musique. Facture instrumentale (lutherie, réparation, accord), commerce des instruments de musique et régie du son forment le cœur des activités de l'Institut qui développe également une offre de formation

continue professionnelle.

L'ITEMM mène également de véritables missions de service public en direction de la filière instrumentale via pôle recherche et innovation.

Depuis mai 2020, L'ITEMM développe le projet OPÉRA (Outil Probabiliste d'Évaluation du Risque par Aérosols).

Ce projet utilise un modèle d'évaluation des risques de contamination, par la prise en compte d'une trentaine de variables, dont des variables liées aux lieux : renouvellement de l'air/taille de la salle/nombre de personnes/hauteur de plafond/durée du spectacle et d'autres variables liées aux personnes présentes (port du masque, activité respiratoire, circulation du virus par zone géographique).

Ce modèle n'est pas un modèle prédictif.

C'est une aide à la décision et à l'élaboration de configurations de spectacles cadrant un niveau de risques déterminé, par effet de comparaisons entre différentes configurations.

Le modèle OPÉRA est un modèle travaillant sur la propagation par aérosols.

Il ne s'applique donc pas en situation de plein air.

Il s'applique sur des situations avec usages de masques, et sans prise en compte des diffusions de particules lourdes en champ proche (postillons, sueur...) ni de modèles avec contacts physiques.

Le modèle OPÉRA est un élément parmi d'autres points que sont les mesures des protocoles sanitaires déjà définis.

Depuis juillet 2020 l'ITEMM a élaboré une première partie de cette recherche en recueillant les caractéristiques techniques d'une cinquantaine de lieux et en associant les résultats d'un autre projet de recherche (PIC) dont il est partenaire, sur la question de la production des aérosols par les artistes/instrumentistes sur le plateau scénique.